



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

AMBASSADE DE FRANCE AU PÉROU

FICHE PÉROU

I Organisation de l'enseignement supérieur

Contexte et cadre juridique

Inspiré de l'idéal républicain (nation unie, instruite et éduquée), l'enseignement supérieur péruvien traduit dans son organisation la fracture public/privé d'une société post coloniale confrontée aux défis de l'internationalisation de l'université et de l'économie globalisée de la connaissance (qualité, accréditation, partenariats, masse critique, adéquation offre-demande, démocratisation, manque de moyens, autonomie, etc.).

L'enseignement supérieur est régi par la loi universitaire n° 23733 du 9 décembre 1983, promulguée, après le régime militaire des années 70, par le Président Fernando Belaunde Terry. Cette loi dissout le « système organique » mis en place par la dictature, rend l'autonomie aux universités et équilibre les rapports entre Public et Privé ; leur statut leur confère une grande autonomie dans la gestion de leurs ressources et l'organisation de l'enseignement, et les libère de la tutelle directe (absence de politique nationale en la matière) du Ministère de l'éducation, même si, de fait, l'université publique continue à en dépendre en partie pour l'allocation de ses ressources. Sous le régime de la loi n° 23733, l'université privée doit répondre aux mêmes missions de « service public » que l'université publique ; à but non lucratif, elle est obligée de réinvestir ses gains dans l'amélioration de sa propre institution.

Dans une logique de réduction de l'investissement public, et ayant échoué à faire passer une nouvelle « loi universitaire », le Président Fujimori, interprétant l'article 19° de la Constitution de la République de 1993 qui donne aux universités la possibilité de faire du gain, consacre en 1996, par le décret législatif n° 882, la notion d'entreprise ; permettant ainsi la création ou la transformation d'une université en « entreprise lucrative ». Dès lors, un citoyen péruvien, même sans formation universitaire, peut ouvrir une université et en faire commerce. Pourtant, dans un pays où le « diplôme » est encore considéré comme une valeur en soi pour la reconnaissance socioprofessionnelle, la multiplication des universités privées conduit à une forte atomisation de l'enseignement supérieur, laissant la loi du marché l'emporter sur la quantité et le nombre au préjudice de la qualité et de l'adéquation aux réels besoins de développement du pays. Malgré ces difficultés, et à la faveur d'une internationalisation des universités exigeant des stands accrédités de qualité, on assiste au Pérou à une tentative de réorganisation de l'enseignement supérieur, qui devrait se concrétiser par la promulgation d'une nouvelle loi organique universitaire. Néanmoins, celle-ci demeure un serpent de mer politique, tant l'enjeu s'avère financièrement juteux, dans une société où l'éducation ne parvient pas à s'imposer comme un « bien public ».

Typologie

L'enseignement supérieur au Pérou concerne 4 types d'établissements, qui pour chaque catégorie peuvent être ou privés ou publics (sources : ANR, CONCYTEC, UNESCO, établissements) :

-les universités. Les titres universitaires s'obtiennent sur des cycles de 5, 7 ou 9 ans. En novembre 2006, il y avait 85 universités : 35 publiques et 50 privées, scolarisant environ 530 000 étudiants (la population péruvienne est actuellement de 27,5 millions d'habitants). L'université publique en accueille 300 000 avec 22 630 enseignants, contre 230 000 pour l'université privée avec 19 911 enseignants. Au Pérou postulent chaque année environ 325 000 candidats (265 000 dans les publiques et 60 000 dans les privées), intégrant l'université environ 110 000 étudiants. Le système exclut 225 000 jeunes. 4% en sortent diplômés en niveau Master et Doctorat. Le coût d'un étudiant par an dans le public est d'environ 1 500 dollars pour l'Etat, l'étudiant contribue avec environ 150 dollars. Dans l'université privée, le coût des études peut aller jusqu'à 6 000 dollars par an. Le salaire mensuel d'un professeur universitaire est entre 500 et 1 500 dollars.

L'offre de formation pour 2007, en nombre de facultés, est la suivante : 1) Comptabilité, 2) Administration, 3) Enseignant du primaire, 4) Droit, 5) Ingénierie des systèmes.

Les facultés ayant le plus d'étudiants sont : 1) Droit, avec environ 50 000 étudiants (le Droit est en 5° rang de préférence dans l'offre d'emplois des entreprises) ; 2) Enseignement, avec environ 39 000 étudiants ; 3) Comptabilité, avec environ 32 000 étudiants (4° rang dans l'offre d'emplois) ; 4) Administration,

avec environ 29 000 étudiants (2^o rang dans l'offre d'emplois) ; 5) Ingénierie des systèmes, avec environ 24 000 étudiants (8^o rang en 1^{ère} option de l'offre d'emplois et 2^o rang en 2^{ème} option de l'offre d'emplois).

Il faut souligner que les disciplines fondamentales à la recherche (biologie, physique, chimie, mathématiques) se trouvent entre le 20^o et 82^o rang d'intérêt pour les étudiants péruviens. Les 20 filières les plus demandées raflent environ 70% d'étudiants du système. Elles sont dans les services et non pas dans la production, alors que le Pérou est surtout un pays producteur de matière première en minéraux (parmi les 5 premiers du monde), pêche (1^{er} producteur mondial de farine de poisson –à destination notamment du marché asiatique de la volaille) et agro-industrie. Et pourtant, il n'y a pour tout le pays que 20 619 ingénieurs civils et 4 108 ingénieurs en métallurgie.

Les universités péruviennes proposent 741 maîtrises (512 dans le public et 229 dans le privé) et 108 doctorats (72 dans le public et 36 dans le privé). Chaque année, il n'y a qu'environ 80 étudiants qui en sortent docteurs.

-les Instituts supérieurs technologiques, dispensant des formations courtes de 3 ans dans les domaines de la santé, de la mécanique, de la construction, de la comptabilité, du secrétariat, du tourisme et du secteur tertiaire en général. Ils dépendent du Ministère de l'éducation. En 2004, 844 étaient répertoriés (300 publics, 544 privés). Leur qualité est extrêmement inégale.

-les Instituts supérieurs pédagogiques, formant en 5 ans les futurs maîtres de collège et également situés sous la tutelle du Ministère de l'éducation (399 en 2004, 150 publics et 249 privés).

-les Instituts de recherche et de spécialisation « post-grado » (troisième cycle). Ce sont des établissements de formation supérieure et de spécialisation, privés ou publics, ouverts aux titulaires d'un « Bachiller » (5 années d'études supérieures).

L'enseignement secondaire s'achève au Pérou au bout de cinq années d'études, qui donnent droit à passer l'examen d'entrée requis (concours d'entrée) pour être admis dans un des établissements des trois premières catégories.

Deux divisions affectent en profondeur l'université péruvienne

D'une part, elle connaît une profonde séparation entre universités publiques et privées. Les universités publiques disposent de ressources limitées qui freinent leur développement, malgré des tentatives originales d'autofinancement par la vente de services à la communauté. Les universités privées ont su mieux s'adapter à une conjoncture difficile (en 1985, il y avait seulement 10 universités privées contre 35 universités publiques), au prix d'une sélection par l'argent qui a freiné la démocratisation de l'accès au supérieur et parfois fait de l'enseignement un commerce, en renforçant la reproduction sociale des inégalités. Cependant, certaines bonnes universités privées assument de plus en plus une forme de responsabilité à l'égard de la communauté universitaire nationale, en favorisant la modernisation des universités publiques de province les plus démunies. S'il existe ainsi des instances officielles en charge de l'université (en particulier l'ANR, Assemblée Nationale des Recteurs, analogue de notre Conférence des Présidents d'Université), la paralysie de ces institutions reporte sur d'autres volontés et d'autres organismes les tentatives d'amélioration de l'enseignement supérieur, notamment sur les bonnes universités privées (la PUCP, Pontificale Université Catholique du Pérou pour les généralistes et l'université Cayetano Heredia pour les spécialisées), persuadées que le changement ne pourra se faire qu'à la marge et non dans le cadre d'une vaste politique publique en faveur des universités, dont l'Etat n'a apparemment ni les moyens, ni l'intention.

D'autre part, la seconde division qui fragilise l'université péruvienne provient de la très grande disparité existant entre les universités de Lima et les universités de province. L'extrême centralisme du pays dessert le développement de ces dernières, délaissées par les étudiants au profit des établissements de la capitale. Seules quelques villes d'importance parviennent à lutter contre cette captation (Trujillo, Arequipa). Certaines universités de province souffrent par ailleurs d'une réelle indigence et d'une instrumentalisation par les élites locales qui affaiblit considérablement la qualité des enseignements. Ce problème pourrait connaître deux solutions : ou une régulation par le haut tâchant de redéfinir les conditions d'accréditation des universités dans le cadre d'une nouvelle loi universitaire (il y a un consensus sur le nombre excessif d'universités au Pérou), ou une amélioration progressive au niveau local en profitant du grand chantier de la décentralisation commencé en 2001, qui va peut-être intégrer davantage ses universités dans les processus locaux.

Deux instances coordinatrices s'efforcent de fédérer cet ensemble et de donner un nouveau souffle à l'université péruvienne :

- l'Assemblée Nationale des Recteurs (Présidents d'université). L'ANR s'efforce de coordonner la politique universitaire au niveau national à travers une Commission de coordination inter-universitaire et 5 Conseils universitaires régionaux. Sa tâche principale est aujourd'hui de restructurer une université dispersée et de renforcer la formation des enseignants. Il lui est décisif de retrouver une crédibilité perdue par une sujétion politique excessive, qui lui impose aujourd'hui de se justifier devant les universitaires, devant la société civile et devant l'Etat, afin de convaincre ce dernier de faire de l'université un des pôles de relance du pays. Cependant, la rivalité entre ses membres, la politisation de la charge de Recteur et sa confusion avec des intérêts personnels et clientélistes, notamment en province, rendent difficile la possibilité d'un changement à court terme.

- le CONCYTEC, Conseil National pour la Science, la Technologie et l'Innovation technologique, donne les grandes directives en matière de recherche et encadre les instituts publics de recherche. S'il n'a pas vocation à encadrer directement les universités, il joue un rôle incitatif plus important notamment dans le domaine de la recherche, délaissée durant les dix dernières années.

Perspectives

Sous le régime d'une législation vétuste, fragmentée et pointilleuse, n'ayant pas de ministère en charge de l'enseignement supérieur, subissant la logique mondialisée d'une loi du marché irrégulière, le Pérou est encore exposé à l'idéologie négative qui attise la crainte des élites à l'égard des mouvements politiques de contestation pouvant surgir des universités publiques. La conséquence de cette situation s'avère être un constant retrait de l'Etat, qui encourage directement l'université privée par des mesures d'incitation offertes aux investisseurs. Cependant, la communauté universitaire péruvienne recèle un grand potentiel et dans les conditions les plus démunies, on rencontre des étudiants brillants ou des professeurs s'ingéniant à se maintenir à un niveau d'information, de connaissance et d'innovation pédagogique acceptables dans un contexte de pénurie.

L'on y trouve surtout une jeunesse avide de connaissances, très volontaire, formée dans une tradition où la France est encore un point de repère important, et dont la ténacité pour surmonter les difficultés et avoir une formation avec un diplôme est exemplaire (les universités, y compris les publiques, sont ouvertes tous les jours de la semaine jusque tard le soir).

Dès lors, dans la compétition mondiale relative à la formation des élites et à l'économie de la connaissance, l'expertise et les valeurs françaises d'un système national d'enseignement supérieur ont encore beaucoup à apporter aux Péruviens, notamment pour la mise en place, l'évaluation et l'accréditation de leur système, ainsi que concrètement dans les domaines de la formation doctorale à et par la recherche, la formation continue accréditée, la formation technologique supérieure (nos IUT, la licence professionnelle) et la validation de l'acquis professionnel.

II Organisation des études

Les étudiants intègrent l'enseignement supérieur après avoir passé un examen d'entrée à l'université, sélectif au regard du nombre de candidats. Il est nécessaire pour pouvoir passer cet examen d'avoir achevé ses études secondaires, qui se terminent vers l'âge de 16 ans. Le projet de créer un « bachillerato » menant la scolarité dans le secondaire jusqu'à l'âge de 18 ans et valant comme premier titre universitaire n'a pas donné suite. Nombre de collégiens se préparent durant l'été suivant le certificat d'études secondaires (décembre-mars) aux concours d'entrée dans les universités au sein d'« Académies », classes préparatoires parfois rattachées aux universités. Il s'agit là d'un marché fort lucratif.

Le cursus dans les universités est assez semblable : il est organisé par semestre et par capitalisation de crédits et comprend deux années d'études générales suivi d'une spécialisation de trois ans dans une faculté déterminée. Au bout de 10 semestres et du nombre requis de crédits, l'université délivre, souvent automatiquement, le titre de bachelier (« bachiller ») dans la discipline. Pour obtenir la licence (« licenciatura ») ou le titre professionnel (« Título profesional », diplôme de même niveau reconnaissant les capacités dans les domaines du droit, de l'architecture, des sciences de l'ingénieur), cette formation doit être complétée ou bien par un stage professionnel, ou bien par la soutenance d'un mémoire de recherche qui ont lieu lors de la cinquième année d'études supérieures.

La « licenciatura » ou « título profesional » ne constituent pas un diplôme (« grado académico ») mais atteste d'une capacité professionnelle et est surtout exigé au sein de certains corps de métier (droit, ingénierie, psychologie, éducation).

Pour poursuivre des études de troisième cycle (« post-grado »), il est nécessaire d'être titulaire du « Bachiller », mais pas de la « Licenciatura » ou du « Título profesional ». Deux ans d'études sont

nécessaires pour atteindre la maîtrise (« maestria », en quatre cycles, soit deux ans) et le doctorat « doctorado », demande deux ans supplémentaires. A noter que le doctorat ne signifie pas toujours la réalisation d'un véritable travail de recherche, et qu'il représente encore parfois pour l'étudiant une phase d'acquisition, plus que de création, de connaissances.

Ce système, inspiré de l'enseignement nord-américain, complique les possibilités de passerelle avec l'enseignement universitaire français, d'autant qu'il n'existe pas d'accord entre les deux gouvernements sur les équivalences du système éducatif. Si l'on prend en compte également la différence de contenus et de pédagogie, un étudiant péruvien souhaitant postuler dans une université française a le choix entre deux possibilités raisonnables :

1- Ou bien postuler en première année de DEUG après un an et demi ou deux ans d'études supérieures au Pérou.

2- Ou bien postuler directement en troisième cycle (Master) après l'obtention du « bachiller ».

Années France	Cursus français	Cursus péruvien	Années Pérou
8 - 3 ^{ème} cycle	Doctorat 3 ^{ème} année	Doctorado 3 ^{ème} année	10 – post-grado
7 - 3 ^{ème} cycle	Doctorat 2 ^{ème} année	Doctorado 2 ^{ème} année	9 – post-grado
6 - 3 ^{ème} cycle	Doctorat 1 ^{ère} année	Doctorado 1 ^{ère} année	8 – post-grado
5 - 3 ^{ème} cycle	Master (académique et professionnel)	Maestria 2 ^{ème} année	7 – post-grado
4 - 2 ^{ème} cycle	1 ^{ère} année de Master	Licenciatura / Titulo profesional / Maestria 1 ^{ère} année.	6 – post-grado
3 - 2 ^{ème} cycle	Licence	5 ^{ème} « Bachiller »	5 – pre-grado
2 cycle	(DEUG) 2 ^{ème} année.	4 ^{ème} année universitaire	4 – pre-grado
1 - 1 ^{er} cycle	(DEUG) 1 ^{ère} année.	3 ^{ème} année universitaire	3 – pre-grado
1	« Terminale ». Examen du Baccalauréat. Fin des études secondaires.	2 ^{ème} année universitaire	2 – pre-grado
2	« Première »	1 ^{ère} année universitaire	1 – pre-grado
3	« Seconde »	Fin des études secondaires (« Quinto de media »)	

Ces diplômes, s'ils répondent à une norme nationale, connaissent cependant de réelles disparités de contenu d'une université à l'autre. Un des moyens d'enrayer la dégradation de l'université publique a été de multiplier les diplômes de haut niveau, notamment les masters, sans être très scrupuleux sur la qualité de l'enseignement. L'appréciation d'un diplôme doit donc toujours être croisée avec son université d'origine.

A noter que le caractère pluridisciplinaire, voire hétérogène, des établissements est très accentué, principalement dans les universités les plus modestes qui offrent une large palette de formations, au détriment parfois de la qualité. Les filières les plus suivies sont aujourd'hui les sciences de l'ingénieur, l'administration, la comptabilité et le commerce, le droit, les sciences sociales, la médecine et plus particulièrement l'odontologie, l'éducation et la communication. Néanmoins, les sciences sociales, les beaux-arts, la littérature, la philosophie et plus généralement les disciplines moins orientées vers le marché du travail continuent d'attirer un grand nombre d'étudiants au regard des faibles opportunités d'emploi qu'elles pourraient sembler offrir, ce qui reste un signe encourageant quant au maintien de l'université comme lieu de production et de transmission des connaissances et pas simplement des savoir-faire.

Enfin, il faut souligner qu'au regard du marché de l'emploi, le Pérou continue paradoxalement à former des individus trop diplômés. Beaucoup de jeunes licenciés doivent se résigner au travail d'appoint et le diplôme n'est pas la garantie de l'ascension sociale s'il n'est pas couplé avec une insertion dans les milieux sociaux dominants.

III Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Quelques universités concentrent les meilleurs étudiants et les meilleurs professeurs. Elles font partie du « Réseau RPB » (Réseau franco-provençaux de coopération universitaire « Raúl Porras Barrenechea »). Ce sont principalement :

Pour les universités publiques

-Universidad Nacional Mayor de San Marcos (UNMSM) : doyenne des Amériques (elle fut créée en 1551), il s'agit sans doute de la meilleure université publique du pays. Elle conserve un rôle dominant dans

l'enseignement de la littérature, des sciences sociales (anthropologie, sociologie) et des sciences humaines (histoire, géographie, philosophie), ainsi que de la médecine, du fait de la qualité d'un professorat soudé par un esprit de corps et un sacerdoce qui lui a permis de résister aux attrait des établissements privés. Elle offre actuellement le plus grand nombre de formations de troisième cycle.

- *Universidad Nacional de Ingeniería (UNI)* : université publique de bonne renommée qui prépare aux différentes spécialités en ingénierie (génie civil) et à la recherche en physique, chimie et mathématiques.

- *Universidad Agraria La Molina* : université publique de bonne renommée dans les domaines de la recherche agronomique et agro-industrielle.

Ces trois universités se sont regroupées dans une « *Alianza Estratégica* », qui est devenu l'un des principaux partenaires du Poste, à travers la création d'un « Fonds d'amorçage » de 80 000 dollars (octobre 2006) et la signature d'un accord avec le CNOUS, avalé par le Poste et le Gouvernement péruvien, permettant de canaliser la mobilité étudiante.

- *Universidad Nacional San Agustín de Arequipa* : bonne université publique de province.

- *Universidad San Antonio Abad du Cusco* : université ayant un nouveau président et travaillant avec la Région.

- *Universidad Nacional de Trujillo* : bonne université publique de province (notamment en archéologie).

Pour les universités privées :

Les quatre meilleures universités privées (Pontificia Universidad Católica del Perú, Universidad de Lima, Universidad del Pacífico, Universidad Privada Cayetano Heredia), toutes situées à Lima, sont regroupées dans un « Consorcio » qui vise à organiser leur fonctionnement mutuel. Ces universités ont les moyens et l'expérience de la coopération internationale.

- *Pontificia Universidad Católica del Perú (PUCP)* : très bonne université privée généraliste, sans doute la meilleure du pays toutes disciplines confondues. Elle est la moins inégalitaire des universités privées quant à son recrutement. Elle soutient facilement la comparaison avec les meilleures universités européennes quant à la qualité de la formation.

- *Universidad del Pacífico* : très bonne université privée dans les domaines de la gestion, de la finance et du commerce international.

- *Universidad Privada Cayetano Heredia* : excellente université dans les domaines de la médecine et de la biologie.

- *Universidad de Lima* : très bonne université privée généraliste. D'excellentes spécialités (cinéma, sémiotique). Une des plus chères du pays.

Il convient de signaler également, parmi les partenaires importants :

- *Universidad Ricardo Palma* : bonne université privée généraliste. D'excellentes spécialités (littérature, traduction, architecture).

- *L'Université San Ignacio de Loyola*, dont la filière tourisme devient une des meilleurs du pays. Elle est au Pérou la représentante de l'Institut Paul Bocuse de Lyon.

- *L'Escuela de Administración de Negocios para Graduados (ESAN)*, à Lima.

- *Universidad Santa María* à Arequipa et *l'Universidad Privada del Norte* à Trujillo.

Pôles d'excellence

On peut considérer qu'il existe des pôles de qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche dans les domaines suivants :

- Sciences humaines et sociales (anthropologie, ethnologie, ethnohistoire, sociologie, politologie, histoire coloniale, linguistique, histoire des cultures pré-colombiennes).
- Archéologie (bien sûr liée à l'extraordinaire patrimoine national).
- Administration publique et privée, économie, statistiques.
- Sciences de la terre (géologie, géophysique, climatologie – étude du phénomène el Niño). Recherche et prévention des catastrophes et des grands phénomènes climatiques (sismologie).
- Sciences de la vie (biologie d'altitude, biologie marine, environnement et biodiversité).
- Science et technologie des matériaux.
- Biotechnologies appliquées à l'industrie minière et pétrolière (bio-remédiation) et à la préservation de l'environnement.
- Biotechnologies appliquées au secteur agro-alimentaire.
- Recherche sur la biodiversité à des fins alimentaires, pharmaceutiques ou de préservation de la ressource.
- Médecine tropicale et médecine d'altitude.

Les pôles d'excellence du système d'enseignement concernent surtout les sciences sociales et humaines (anthropologie, ethnologie, histoire, linguistique, psychologie). Ces pôles sont fréquemment articulés à l'existence de centres de recherche sur ces disciplines. L'IFEA y est très présente sur les SHS et l'IRD davantage sur les autres sciences.

IV Coopération avec les établissements d'enseignement supérieur français

Il n'existe pas d'accord bilatéral au niveau de l'Etat français et de l'Etat péruvien, que ce soit afin d'organiser une réciprocité en matière d'accueil d'étudiants ou de parvenir à un accord sur les équivalences de diplômes.

Il n'existe pas non plus de programmes intégrés d'échanges universitaires ou de recherche, comme les programmes ECOS.

Afin de remédier à cette situation et d'organiser les relations de coopération universitaire entre la France et le Pérou, ce poste a suscité en 2000 la constitution d'un réseau de coopération universitaire, dénommé « Raul Porras Barrenechea » en hommage à un grand intellectuel péruvien francophone, rassemblant 15 établissements français et 18 établissements péruviens. Ce réseau a permis de faciliter la mise sur pied de nombreux projets de recherche et de coopération et a constitué une plate-forme de mise en contact des communautés universitaires françaises et péruviennes. S'il a principalement vocation à faciliter les flux d'information, les contacts et la signature d'accords de partenariat entre la France et le Pérou, il a été doté, depuis mars 2004, d'un parrainage de la DREIC-MEN, et d'un fonds abondé conjointement par le Ministère des affaires étrangères et le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui lui permet de lancer annuellement un appel à projets auprès des partenaires français du réseau. Depuis sa création, plus de quarante cinq accords de partenariat ont été signés entre universités françaises et péruviennes – deux systèmes universitaires qui étaient peu connectés. Durant l'année 2006, prenant acte de l'arrivée à terme de l'accord constitutif, et afin de redonner un nouvel élan à cet instrument, le Poste a élaboré une « Charte de qualité » ou « Convention cadre » du Réseau RPB, signée à Paris le 3 avril 2006 par les Ambassadeurs de France et du Pérou. Une « ratification » par annexe fut signée à Lima par les représentants de la CPU, de l'ANR et du CONCYTEC, le 21 avril. En mai 2006, à Bordeaux, fut signé l'accord spécifique instituant les BAT-Mixte (Bureau d'Assistance Technique) du Réseau au Pôle de Gestion de l'université de Bordeaux IV (Pedro Arbulu – Maître de conférences - arbulu@u-bordeaux4.fr), pour la coordination française et, pour la coordination péruvienne, à la Direction des Relations Internationales et de Coopération de la PUCP (Luis Jaime Castillo - icastil@pucp.edu.pe). Un correspondant a également été institué à l'Université Nationale de Trujillo (Santiago Uceda - uceda@speedy.com.pe). Sur la base de l'Annexe signée par l'ANR, le CONCYTEC et la CPU, le Poste mis en place, avec l'appui du MEN, le « Prix doctorat « sandwich » du Réseau RPB » (contacts : Julia Casas, à l'ANR - dcooperattec@anr.edu.pe - et Gérard Chapelle au CONCYTEC - gchapelle@concytec.gob.pe).

Enfin, la coopération avec les établissements français d'enseignement supérieur est également assurée par l'Institut français d'études andines, organisme sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères qui a pour mission d'encourager la recherche en sciences sociales entre la France et le Pérou, et l'antenne locale de l'IRD. Des informations actualisées pourront être trouvées sur les sites Internet de ces deux organismes.

V Orientations à donner à de nouvelles actions de coopération

La priorité du poste reste l'accroissement des flux d'étudiants et de chercheurs entre la France et le Pérou et le développement des transferts de contenus et de méthodologies. Dans un contexte de renouvellement politique et social du Pérou, les universités sont désireuses de pouvoir développer à nouveau leur coopération internationale, malheureusement ajournée pour des raisons politiques. La France reste indiscutablement pour les chercheurs et professeurs, tout comme pour les étudiants, un point de mire et la possibilité d'une alternative au modèle d'enseignement supérieur américain. L'université péruvienne recèle un fort potentiel qu'il est aujourd'hui opportun de faire fructifier. Cela passe prioritairement par un contact facilité entre universités françaises et péruviennes.

- A la faveur de cette conjoncture, les actions développées par le poste se situent à quatre niveaux :
- Mise en contacts des partenaires intéressés et diffusion d'informations dans le cadre du réseau. Celui-ci connaît des rencontres régulières entre ses membres. Le SCAC appuie par ailleurs une série de projets de coopération dans le cadre du réseau.

- Développement de projets de recherche bilatéraux France-Pérou dans le domaine de la biodiversité de la flore et de la physique des matériaux.
- Promotion des études en France et de la qualité universitaire française. Il est décisif d'amener à se former en France, comme c'était le cas pour les générations précédentes, les étudiants de troisième cycle à la recherche d'une spécialisation et qui méconnaissent les possibilités offertes par l'enseignement supérieur français.
- Programmes de bourses en co-financement avec les institutions partenaires : CONCYTEC, ANR, PUCP, IPEN, l'Alliance stratégique des universités publiques (UNI, San Marcos, Agraria La Molina).

Par ailleurs, depuis l'opération EduFrance Pérou 2006, le Poste décline sa politique sur la base d'un slogan général : « **Anímate a ir y atrevete a volver** », et quatre syntagmes structurant les discours de promotions des études en France et de l'option France (devant l'option Usa, notamment) :

- Haute Technologie (comme les Etats-Unis)
- Patrimoine Culturel (comme le Pérou)
- Accréditation européenne (comme le processus Sorbonne-Bologne et l'ECTS)
- Coût raisonnable (comme l'appui public en France à l'université, qui n'exclut pas les étudiants étrangers).

VI Contacts utiles

Coordination	Coordonnées	Personne à contacter	Commentaires
Assemblée Nationale de Recteurs (A.N.R.)	Calle Aldabas 337, Las Gardenias, SURCO, LIMA 33 Tél. 275-4608 Fax : 275-5017 (président) ou 275-4608 poste 2224, (Secr. Grl) http://www.anr.edu.pe	Ivan Rodriguez Chavez, Président. Julia Casas Castañeda, Directrice de la coopération internationale dcooperatec@anr.edu.pe	Partenaire privilégié du Poste: -Réseau « RPB » et Prix doctoral « RPB ». -Prix « François Bourricaud » pour les SHS. -Suivi du Processus ALCUE ; -Groupe de travail sur le projet de « loi organique universitaire » au Pérou ; -Organisation d'activités sur l'Internationalisation des universités (qualité, accréditation, cotutelles, etc.).
« Alianza Estratégica » Consortium : UNMSM-UNI-Agraria La Molina	Casona de San Marcos Centro Cultural Tél. 6197000 Anexo 5220	Víctor Urrunaga, Directeur exécutif vurrunaga@terra.com.pe	Partenaire privilégié du Poste : -« Fonds d'amorçage » programme de formation postdoc des enseignants. -Accord avec le CNOUS pour un programme de BGE. -Accords avec l'Université de Besançon, de Paris 3 ; accord en cours avec le PRES « Université de Bordeaux ».
UNIVERSIA	www.universia.edu.pe	Ezra Zaharia Milcas Directeur général ezaharia@universia.edu.pe	Portail des universités ibéro-américaines, décliné par pays. Toutes les informations utiles sur l'université péruvienne y sont rassemblés, ainsi que les ressources en ligne.
Principales universités et écoles « post-grado »	Coordonnées	Personne à contacter	Commentaires
Universidad Nacional Mayor de San Marcos (U.N.M.S.M.)	Jr. Amézaga s/n, Ciudad Universitaria Pabellón Biblioteca Central, Piso 3, BELLAVISTA, CALLAO 2 Tél. 515-8023 Poste 206 Fax: 452-5500	Pedro Mendoza, Chef du Bureau de Coopération et de Relations Internationales (O.G.C.R.I.) cooperacion1@unmsm.edu.pe	Partenaire privilégié du Poste avec un accord cadre et un Plan de travail annuel. Multiples partenariats en cours avec l'IRD, le CNRS, l'IFEA, Lille 3, Paris 3, Bx 2, Bx 4 (master conjoint en économie et gestion), l'Ecole nationale des Chartes, l'EEHSS, INPT (un master en

	http://www.unmsm.edu.pe		hydraulica dans un PREFALC), Ecole des Mines d'Alès, Montpellier 3, Paris 8, Franche-Comté (CLA), et Pau.
Universidad de Lima	Av. Javier Prado Este s/n, MONTEERRICO SURCO, LIMA 33 Tél. 437-6767 poste 3667 Fax : 437-8066 / 435-3522 http://www.ulima.edu.pe	Javier Zuniga Directeur de la coopération izuniga@correo.ulima.edu.pe	Contacts avec des unités de recherche française en sémiotique (Limoges), cinéma et gestion culturelle (Paris 8).
Universidad Ricardo Palma (U.R.P.)	Av. Benavides 5440, LAS GARDENIAS, SURCO, LIMA 33 Tél. 275-0460 Fax : 275-3090 http://www.urp.edu.pe	Marcel Coulange (francophone) Responsable des relations universitaires avec la France - mcoulange_urp@hotmail.com	Accords avec Paris 3, Franche Comté, Angers, Rouen, Strasbourg 1 (« chaire en biotechnologie Louis Pasteur »), Bx4. Partenaire privilégié du Poste avec un accord cadre et un Plan de travail annuel.
Universidad Peruana Cayetano Heredia (U.P.C.H.)	Av. Honorio Delgado 932, SAN MARTIN DE PORRES, LIMA 31 Tél. 482-0252 / 481-3135 Fax : 482-0828/482-3435 http://www.upch.edu.pe	Pascual Chiarella Responsable des relations internationales orelint@upch.edu.pe	Recherche en cours avec l'Ecole des Mines d'Alès (traitement biochimique des déchets industriels) et Paris 13 (biologie d'altitude). Convention avec Bordeaux 2, Paris 6, Rennes 1. L'un des partenaires privilégié de l'IRD.
Universidad Inca Gracilaso de la Vega	Av. Sánchez Cerro 1885, JESUS MARIA Fax : 471-76 59 www.uiqv.edu.pe	Ruben Campos, professeur, parle français. Nombreux contacts universitaires en France peuplesante@yahoo.fr	Conventions avec Paris 5 et Lille 1. Université privée spécialisée dans les domaines du droit, de la santé et de l'éducation.
Pontificia Universidad Católica del Perú (P.U.C.P.)	Av. Universitaria Cdra. 18 s/n, SAN MIGUEL, LIMA 32 Tél. 460-2870, poste 115 Fax: 461-2225 http://www.pucp.edu.pe	Luis Jaime Castillo Directeur de la coopération internationale lcastil@pucp.edu.pe Rosa Ana Rojas, Chargée de mission rarojas@pucp.edu.pe	Partenaire privilégié du Poste avec un accord cadre et un Plan de travail annuel. « BAT » au Pérou du Réseau « RPB » ; PREFALC (en philosophie et en physique laser). Partenariats avec les universités de Bordeaux 3 et 4, Lyon 3, Cergy-Pontoise, Versailles, ESBA du Mans et de St.-Etienne, Sciences-Po Paris. Correspondant au Pérou d'ALBAN.
Universidad del Pacífico	Av. Salaverry 2020, JESUS MARIA, LIMA 11 Tél. 219-0106 Fax: 219-0100 http://www.up.edu.pe	Patricia Céspedes, Relations Internationales. cespedes_pe@up.edu.pe	Commerce international, marketing, gestion des entreprises. Très nombreux contacts avec les écoles de commerce française.
Escuela de Administración de Negocios para Graduados (E.S.A.N.)	Alonso de Molina 1652, Monterrico Chico, SURCO, LIMA 33 Tél. 345-1332 / 345-1331 317-7200 Fax : 345-1325 / 345-1328 http://www.esan.edu.pe	Jorge Talavera, Président jtalavera@esan.edu.pe Mariella Olivos, Responsable RI molivos@esan.edu.pe	Administration et gestion d'entreprises. Partenariat avec Grenoble 2. Convention avec Bordeaux 4.
USIL Universidad San Ignacio de Loyola	Av. La Fontana 550 Lima 12	Ramiro Salas-Bravo Directeur RI rsalas@usil.edu.pe	Plusieurs partenariats avec des établissements français, à souligner, une « jointe venture » avec l'Institut Paul Bocuse.
Universidad San Martín de Porres	Av. Las Calandrias, Santa Anita - Lima	Oscar Becerra Directeur RI obecerra@usmp.edu.pe	Membre du réseau e-Miage avec l'université d'Orléans. Création d'une « Chaire en internationalisation du droit » avec Paris 2 et le Collège de France.
Universidad	Av. Túpac Amaru 210,	Felix Escalante,	L'U.N.I. est la meilleure université

Nacional de Ingeniería (U.N.I.)	RIMAC, LIMA 25 Téléfax : 481-9842 http://www.uni.edu.pe	professeur de mathématiques, imca@uni.edu.pe	publique en sciences de l'ingénieur au Pérou. Partenaire privilégié du Poste avec un Plan de travail annuel.
Universidad Agraria La Molina (U.N.A.)	Av. La Universidad s/n Apdo. 456 LA MOLINA LIMA 12 Tél. 349-5647 poste 101 Fax.: 349-5651 http://www.lamolina.edu.pe	Luis Maezono, Président, lmy@lamolina.edu.pe Elsa Carbonell, RI ecarbonell@lamolina.edu.pe	Secteurs de la formation et de la recherche agro-alimentaire et agro-industrielle. Partenaire de l'IRD.
Centro Bartolomé de las Casas	Av. Tulumayo, 465 Cusco http://www.cbc.org.pe	Marco Zeisser Directeur général mzp@apu.cbc.org.pe	Centro de Estudios regionales andinos à Cusco de qualité.
Universidad Nacional San Agustín de Arequipa (U.N.S.A.)	Santa Catalina 117 AREQUIPA Telefax : (054)237808 224839 / 224903 http://www.unsa.edu.pe	Walter Fernandez Directeur de « post- grado » posgrado@ac.unsa.edu.pe	
Universidad Nacional de Trujillo (U.N.T.)	Independencia 431, Of. 203 TRUJILLO / LA LIBERTAD Tél. 044-243721 044-261343 Fax : 044-256629 http://www.unitru.edu.pe	Santiago Uceda Directeur projet « Huacas del Sol y de la Luna » uceda@speedy.co.pe	Coordinateur pour le nord péruvien du « Réseau RPB »
Universidad Santa Maria de Arequipa	Samuel Velarde, 320 - Umacollo AREQUIPA Télf : 054-251213 Fax : 054-252542	Ramiro de Valdivieso Responsable RI ocai@ucsm.edu.pe	Convention avec Bordeaux 2 et Lille 2 – partenaire du Poste pour le PCP pays andins.
Universidad Privada del Norte (U.P.N.)	Av. Ejército 920, Trujillo, LA LIBERTAD Téléfax : 044-220062 044-208570 / 044-208611	M. Gerardo Cailloma Navarete, Professeur (parle français) gcn@upnorte.edu.pe Karen Stiegler Vie-présidente kss@upnorte.edu.pe	Université privée dynamique, de création récente. Bon partenaire potentiel. Master délocalisé en économie et gestion en cours (avec Bx4).
Centres de recherche	Coordonnées	Personne à contacter	Commentaires (excellence, accords avec des établissements français)
Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología (CONCYTEC)	Calle del Comercio 197, SAN BORJA, LIMA 41 Téléfax : 225-1150 www.concytec.gob.pe	Augusto Mellado, Président amellado@concytec.gob.pe Gérard Chapelle Relations avec la France gchapelle@concytec.gob.pe	Organisme national de la recherche au Pérou, le Concytec est un partenaire privilégié du Poste avec un accord cadre et un Plan de travail (des prix, des bourses, des « chaires cofinancées » en cours...).
IMARPE Instituto del Mar del Perú	Callao	Hector Soldi Soldi Président presidencia@imarpe.gob.pe	Partenaire privilégié de l'IRD.
SENAMHI	Jr Cahuide, N785 Jesus Maria Lima 11	Edison Diaz Villalta Directeur et Représentant du Pérou à l'OMM ediazv@senamhi.gob.pe	Partenaire privilégié de l'IRD
Instituto de investigación de la Amazonía Peruana (I.I.A.P.)	Av. Abelardo Quiñones Km. 2.5 , Apartado Postal 784 IQUITOS, LORETO Tél. 094-265515 094-265516 Fax : 094-265527 http://www.iiap.org.pe	Dennis del Castillo Président preside@iiap.org.pe	Cet institut héberge plusieurs programmes de coopération internationaux de très bonne qualité sur l'environnement et les ressources naturelles en Amazonie.
Instituto de Matemáticas y Ciencias Afines	Jr. Ancash, 536 - CERCADO DE LIMA 1 Tél. 4265181	M. Felix Escalante, Directeur, imca@uni.edu.pe	Très bon centre de recherche en mathématiques, lié à l'IMPA brésilien.

(IMCA)	Fax : 4263734		Collaboration avec l'université de Clermont-Ferrand 2 (mathématiques appliquées).
Instituto Nacional de Investigación y Capacitación de Telecomunicaciones (INICTEL)	Av. San Luis 1771 SAN BORJA, LIMA 41 Tél. 346-1808 (Directeur) Fax : 346-1816 http://www.inictel.gob.pe	M. Pedro Valdivia Maldonado, Directeur.	- Centre technique et de recherche sur les télécommunications.
Instituto Geofísico del Perú (I.G.P.)	Calle Marquez de Calatrava 216, Urb. Camino Real LA MOLINA, LIMA 12 Tél. 436-8437 Téléfax: 436-1683 http://www.igp.gob.pe	M. Ronald Woodman Pollit, Président exécutif, ron@geo.igp.gob.pe ; M. Hernan Montés, Directeur scientifique, hmontes@geo.igp.gob.pe	- Centre de recherches de très bonne qualité. - Collaboration avec l'université de Clermont-Ferrand 2 (volcanologie).
Instituto de Estudios Peruanos (I.E.P.).	Horacio Urteaga 694, JESUS MARIA, LIMA 11 Tél. 424-4856 Fax: 332-6173 http://iep.perucultural.org.pe	Conrado Seminario Arce Président cseminario@ipen.gob.pe Modesto Montoya Ex-président (doctorat en France) mmontoya@ipen.gob.pe	Excellent centre de recherches indépendant en sciences sociales. Partenaire du Poste pour des boursiers cofinancés avec le CEA de Grenoble.
Organismes de recherche français présents au Pérou	Coordonnées	Personne à contacter	Commentaires
Institut Français d'Etudes Andines I.F.E.A.	Contralmirante Montero 141, Piso 2, MIRAFLORES, LIMA 18 Tél. 447-6070 447-5366 (directeur) Fax: 445-7650 http://www.ifeanet.org	M. Henri Godard, Directeur hgodard@ifea.org.pe	En charge du suivi du Prix franco-péruvien « François Bourricaud » pour les SHS, en relation avec l'ANR, le CONCYTEC, l'IRD, le Poste et l'IHEAL.
Institut de Recherche pour le Développement I.R.D.	http://www.ird.fr	M. Pierre Soler, Directeur soler@amauta.rcp.net.pe	

Cette liste ne constitue pas un recensement exhaustif des nombreux contacts personnels qu'entretiennent les chercheurs et professeurs péruviens avec leurs homologues français, contacts qui ne peuvent pas toujours passer à un niveau institutionnel mais qui restent présents et actifs.

Pour une liste plus complète des universités et des centres de recherche, on se reportera aux sites Internet de l'Assemblée Nationale des Recteurs et d'Universia Pérou.

Par ailleurs, la liste actualisée de tous les responsables de coopération internationale des universités péruviennes se trouve en ligne à l'adresse suivante : www.anr.edu.pe/paginas/rel_inter.htm

Pour tout renseignement complémentaire et mise en contact, s'adresser à :

Nelson Vallejo-Gomez
Attaché de coopération universitaire
Conseiller Culturel Adjoint
 Ambassade de France au Pérou
 Tél. 00 51 1 215 84 36 - Fax : 00 51 1 215 84 30
 Courriel : nelson.vallejo-gomez@diplomatie.gouv.fr